

La combinatoire syntaxico-lexicale des verbes *dicendi* : l'exemple du verbe *répondre**

Laura Pino Serrano
Universidade de Santiago de Compostela

RÉSUMÉ. Dans cette étude j'analyse les emplois du verbe *répondre* en français actuel à partir d'un corpus d'exemples tirés du journal *Le Monde* ainsi que des différentes acceptions fournies par trois dictionnaires du français : *Lexis*, *Le Petit Robert* y *Le Trésor de la langue française*.

Le but principal de ce travail est de mettre en rapport les différents schèmes syntaxiques que présente ce lexème verbal et les propriétés et traits syntactico-sémantiques des constituants fonctionnels impliqués dans chaque construction analysée.

Partant des présupposés théoriques sur la transitivité, la réaction et la complémentation verbale défendus par le structuralisme, le fonctionnalisme et la grammaire de valences, j'examine, dans un premier temps, les schèmes syntaxiques de *répondre* dans les trois dictionnaires pour passer, dans un deuxième temps, à l'analyse par le menu des schèmes syntaxiques trouvés dans notre base de données journalistique FPA.

Contre toute prévision, mais compréhensible étant donné le type de textes analysés, le schème majoritaire et le plus riche d'un point de vue sémantique, est celui où le verbe présente une structure S-V-CP ; sémantiquement parlant, il ne s'agirait plus d'un verbe de communication, le sens du verbe ayant glissé vers d'autres valeurs qui s'approchent des verbes de relation, de sensation ou de cause.

Mots-clés : schèmes syntaxiques, classes verbales, étude de corpus

ABSTRACT. This study examines different uses of the French verb *répondre*. It is a corpus-based study using examples from both the newspaper "Le Monde" and the different meanings provided by *Lexis*, *Le Petit Robert*, *Le Trésor de la langue française*. This paper aims to associate the main syntactic patterns of this verbal lexeme with the syntactic and semantic features of the functional constituents

Data de recepción: 02-06-2009 Data de aceptación: 23-09-2009.

* Je tiens à remercier ma collègue O. Galatanu pour ses suggestions pertinentes.

involved in each structure which is analyzed. Based on the theoretical assumptions supported by structuralism and functionalism, and the grammar of valences, firstly the syntactic patterns of *répondre* in the 3 dictionaries are brought together. Then, in the second part, a detailed examination of the syntactic patterns found in our FPA database is carried out. From a semantic point of view, and against all odds (though easily understood by the type of texts studied), the largest and richest schema of *répondre* is a SUJ-V-CP (prepositional complement) structure. Conclusively, *répondre* is not a verb of communication, but a relational verb, at least from a semantic viewpoint.

Keywords: syntactic patterns, verbal classes, corpus-based study.

1. INTRODUCTION

Pour essayer de répondre aux nombreux problèmes que pose l'étude de la phrase et de la complémentation verbale en français, j'ai décidé d'entreprendre une étude des différents emplois des verbes *dicendi* (et dans le cadre de cette publication du verbe *répondre*) à partir d'un corpus d'exemples de la presse journalistique actuelle.¹

Les *verbes déclaratifs*² (ou *verbes dicendi*) retenus, sont représentés dans ledit corpus par les lexèmes verbaux suivants: *adresser, accuser, affirmer, annoncer, appeler, avouer, commenter, communiquer, conter, crier, déclarer, demander, dire, discuter, énoncer, expliquer, exprimer, indiquer, informer, lancer, nier, nommer, parler, prétendre, proclamer, prononcer, raconter, rappeler, rapporter, répéter, répondre*.³

Pour ce qui est du cas de *répondre*, il est présent seulement dans 87 occurrences (5%), face, par exemple, au verbe *dire*, le plus représentatif du groupe, avec 447 exemples consignés (25%). Pourtant, il s'agit d'un verbe assez fréquent (il figure dans toutes les tables de fréquence des verbes français), mais beaucoup moins employé que *dire*, au moins dans le langage journalistique. Des 31 verbes consignés, il occupe la 5^{ème} place par ordre de fréquence d'emploi, après *dire, demander* ou *parler* et suivi immédiatement de *déclarer, annoncer, raconter* ou même *lancer*. Ces 87 exemples obtenus seront complétés et comparés avec quelque 105 occurrences de *répondre* tirés de trois dictionnaires : *Le Petit Robert, Lexis* et le *Trésor de la langue française*, échantillonnage de cas suffisant pour une analyse de ce type (192 exemples).

1 Pendant la période 2000-2002 notre groupe de recherche (Groupe FRANCION.- USC.- GF 1751) a élaboré, grâce à une subvention de notre Communauté autonome (XUGA 20402A98), un corpus textuel partant des versions électroniques du journal *Le Monde* (environ 600 textes) distribués en six sections différentes: *politique, société, culture et spectacles, sports, économie, faits divers*. À partir de ce moment, après une nouvelle subvention (PGIDT01PX1120408PR), ce corpus textuel fut soumis à un traitement informatisé permettant le repérage rapide et systématique des différentes formes verbales.

2 « On désigne ainsi les verbes qui énoncent une simple communication (*dire, expliquer...*) », définition tirée du TLF.

3 Nous avons distribué la liste complète des verbes à étudier –environ 350– sélectionnés par fréquence d'emploi, en 9 familles sémantiques différentes, à savoir les *verbes déclaratifs, verbes de perception psychique et psychologique, verbes de sentiment, verbes de volonté, d'ordre et de défense, verbes de supposition et d'opinion, verbes d'existence et de survenance, verbes de mesure, verbes de mouvement, verbes d'association et d'opposition* et *verbes de don et de privation*.

L'étude entamée a comme objectif principal et spécifique de mettre en rapport les différents schèmes syntaxiques que présente ce lexème verbal, ainsi que les propriétés et les traits syntaxico-sémantiques des constituants impliqués dans chaque construction. Pour ce faire, je pars des présupposés théoriques sur la transitivité, la rection et la complémentation verbale en général défendus par l'école linguistique structuraliste et par le fonctionnalisme à visée typologique, de la grammaire dépendantielle ou grammaire des valences et de quelques études descriptives qui mettent en corrélation la structure sémantique et syntaxique de la phrase (cf. D. Willems 1981, 2002 ou 2006 pour le français ou J-M. García-Miguel 1995 pour l'espagnol).

Dans le cadre de cette analyse, je conçois la complémentation verbale en termes scalaires et toujours en rapport avec des notions telles que valence, rection et transitivité. La transitivité serait un type de schéma rectionnel, quoiqu'il en existe évidemment d'autres possibles. La valence détermine d'une part la rection (conçue comme construction d'un actant), mais parfois aussi l'existence et la présence obligatoire d'un type de complément particulier.

Les différents constituants fonctionnels qui complètent le verbe peuvent être divisés en compléments *nucléaires* - exigés par la valence du verbe et divisés, à la fois, en obligatoires (*Jean fournit des renseignements aux voyageurs*) et/ou facultatifs (*elle écrit un poème*)- et compléments *périphériques* (en dehors de la valence et toujours facultatifs, ce qui nous mène à établir des différences entre des constituants uniquement *régis* dont la forme, la construction sont exigées par le verbe (*nous pensons toujours aux vacances*), des constituants *requis* dont la présence est exigée par le lexème verbal (*j'habite près de Santiago*), des constituants *régis et requis* dont la construction et la présence sont exigées (*Pierre rencontre ses amis à Santander*) ; finalement, il y a des éléments qui ne sont ni *régis* ni *requis* qui constituent la classe des circonstants, compléments périphériques qui échappent à la valence et jouissent d'une grande liberté de forme et de place (*nous avons mangé au restaurant hier soir*) (cf. Lazard 1994 : 70-71 et 1998 : 16-17).

Les déviations par rapport au modèle canonique de même que les glissements constructionnels et sémantiques vont nous montrer, une fois de plus, l'existence d'une échelle ou d'une gradation, (aux frontières parfois floues), entre les différents constituants fonctionnels de la phrase et les rôles sémantiques qui leur sont assignés.

L'étude de certaines propriétés syntactico-sémantiques, telles que l'animation, le degré de détermination, ainsi que le type de complémentation exigée dans chaque cas seront prises aussi en compte, car elles serviront à illustrer et à établir une typologie des constructions des plus fréquentes aux plus rares ou même aux plus inattendues, toujours à partir de ce corpus réel d'exemples tirés de la presse journalistique.

J'essaierai de démontrer le long de mon exposé que dans la variété des emplois de *répondre*, il y a des glissements sémantiques qui vont des plus attendus en tant que verbe de parole ou déclaratif au sens large (correspondant à *réponse*, orale ou écrite : *prononcer, adresser une parole, un écrit, un signe etc.* et sens proches : *riposter, répliquer, récriminer, réfuter* ou même *réagir*, impliquant toujours un échange, un transfert de communication, bref

un rapport plus ou moins direct entre deux êtres) (cf. Monville-Burston 1993, Bäckwall 1999 ou Delbecque 2004⁴), construit avec un sujet animé et humain, et normalement un COD et un COI, à d'autres moins prévus, où quittant le modèle de verbe de communication, il rejoint la classe des verbes de relation, d'union ou de sensation. Ces cas où *répondre* est à la frontière des verbes *dicendi* ou la franchit clairement donnent lieu très fréquemment à un sujet de caractère inanimé et à la présence quasi-systématique d'un complément prépositionnel (CP) (complément d'objet indirect de la tradition grammaticale française)⁵.

2. SCHÈMES SYNTAXIQUES DE RÉPONDRE DANS LES DICTIONNAIRES

J'ai choisi 3 dictionnaires du français : le *Lexis*, *Le Petit Robert* et *Le Trésor de la langue française* (désormais L, PR et TLF) pour étudier les différents emplois du verbe *répondre* afin de les contraster par la suite avec les exemples obtenus de notre base de données journalistique FPA.

J'ai repéré 105 exemples réels au total, dont 29 tirés de L, 38 de PR et 30 de TL, correspondant aux différentes occurrences proposées pour illustrer la variété d'emplois, de schèmes constructionnels et d'acceptions de ce lexème verbal. Dans les 3 ouvrages, on sépare les emplois transitifs directs et indirects, et parfois intransitifs (dans L, s.v. *répondre*), en même temps qu'ils nous fournissent des indications sur les possibles schémas syntaxiques susceptibles d'apparaître (qui vont normalement des plus fréquents aux plus rares) et des acceptions sémantiques correspondantes. Par ailleurs, dans L, il y a une entrée indépendante pour l'emploi pronominal (*se répondre*) et une autre pour des acceptions particulières en langue classique [où le verbe signifie *payer de retour* et *compter sur* qu'on illustre avec des exemples empruntés à Corneille : *Tristes embrassements, baisers mal répondus* (payer de retour), *Je me répondais de l'aimer* (compter sur).]. Dans les 2 autres les emplois pronominaux sont intégrés dans l'entrée générale.

Tout d'abord, il faut remarquer que dans ces trois ouvrages les différentes acceptions de *répondre* ne suivent pas le même type de classement. Afin de faire le bilan du contenu informatif des trois dictionnaires, j'essaierai par la suite de réorganiser la gamme de sens trouvés dans les trois dictionnaires utilisés. Trois regroupements bien différenciés se mettent en évidence du point de vue de la signification du verbe:

4 Dans une étude très poussée sur les prédicats verbaux de réponse en espagnol, elle signale que la notion de réponse est toujours en rapport avec le champ sémantique de la communication ainsi qu'avec celui du transfert (cf. Delbecque 2004 :128).

5 J'appelle *complément prépositionnel* (CP) tout constituant nucléaire sélectionné par le lexème verbal, représenté par des segments nominaux avec le trait [+/-animé] et dont la pronominalisation s'effectue toujours soit au moyen de préposition+forme forte du pronom (pour les + animé), soit au moyen des clitiques *en* et *y* (-animé).

1. Un premier sens de *répondre*, en tant que verbe de communication et synonyme de *dire* et apparentés : *répliquer*; *rétorquer*; *objecter* etc. Pour cette première acception et dans des emplois comme verbe transitif direct ou indirect, nous pouvons énumérer les schèmes constructionnels suivants:

- 1.1. Qqn répondre qqchose à qqn (TLF, PR, L) : *Il lui répondait quelque grossièreté (...)*
- 1.2. Qqn répondre à qqn (TLF, PR, L) : *Je vous répondrai par écrit/Cet enfant a la mauvaise habitude de répondre à ses parents.*
- 1.3. Qqn répondre à qqchose (TLF, PR, L) : *Il alla répondre avec calme à l'interrogatoire du commandant*
- 1.4. Qqn répondre qqchose à qqchose (PR) : *De grâce, répondez oui ou non à ma demande*
- 1.5. Qqn répondre qqchose (TLF, PR, L) : emploi spécialisé liturgique ou juridique *répondre la messe/répondre une requête.*
- 1.6. Qqn répondre (TLF, L) : emploi absolu *Il n'est besoin de répondre que lorsque l'enfant questionne(...).J'ai ouvert la bouche, j'allais répondre, je n'ai pas pu.*
- 1.7. Qqn répondre (à qqn) de+ inf.(TLF, PR) : *Il m'a répondu de rester où j'étais*
- 1.8. Qqn répondre (à qqn) que+ ind. (TLF, PR, L) : *Il m'a répondu que vous étiez absent.*

2. Un deuxième sens général, accordé dans les trois ouvrages à ce lexème, cette fois comme verbe exprimant une relation, est celui équivalant à *correspondre*, *concorde*; *opposer*, *rendre*, *réagir* ou *obéir*. Les principales constructions trouvées concernent des emplois transitifs indirects (TLF, PR, L) et/ ou intransitifs (L) :

- 2.1. Qqn répondre à qqchose (TLF, PR, L) : *Le bonhomme répond au signalement qu'on vous en avait donné /La pauvre bête même répond au nom par quoi on l'appelle.*
- 2.2. Qqchose répondre à qqchose (TLF, PR, L) : *La flûte répond au violon/La politique du gouvernement répond à la volonté du pays/Cet achat répond à un besoin*
- 2.3. Qqchose répondre (L): emploi figuré *Les freins ne répondaient plus.*

3. Finalement, toujours dans des emplois également transitifs indirects (TLF, PR, L) *répondre* suivi de *de* (TLF, PR, L) ou de *pour*(TLF), signifie *garantir*, *assurer* et/ou *affirmer* et rejoint la classe des verbes de disposition. Voilà les constructions possibles :

- 3.1. Qqn répondre de/pour qqn (TLF, PR, L) : *Je réponds de lui sur ma tête*
- 3.2. Qqn répondre de qqchose (TLF, PR, L) : *Je ne réponds de rien*
- 3.3. Qqchose répondre pour qqn (TLF) : *Mon histoire répondra pour moi*
- 3.4. Qqchose répondre (à qqn) de qqn (PR) : *Mon intérêt vous répond de moi*
- 3.5. Qqn répondre (à qqn) de + inf. (TLF) : *Je réponds de la guérir/Je vous réponds de mettre David en prison*

En observant les entrées consacrées aux différents emplois de *répondre* dans les 3 dictionnaires, une première curiosité saute aux yeux: dans L on le définit comme verbe transi-

tif (direct ou indirect) ou comme verbe intransitif, dans PR comme verbe transitif direct et indirect, et finalement dans TLF ce verbe est toujours transitif, avec des emplois transitifs directs, indirects ou même absolus⁶.

Dans les sous-classements subséquents, les trois ouvrages présentent les différentes constructions visées, assez cachées parfois sous la liste de sens possibles du lexème verbal (surtout dans L), et plus évidentes dans les deux autres cas (PR et TLF). Par exemple, L ne fournit pas de renseignement précis concernant les schémas syntaxiques employés dans chaque cas, à part certaines indications sur le caractère humain ou non humain du sujet. Par contre, dans PR, les emplois proposés sont parfois accompagnés d'une mention précise concernant la répartition des constituants fonctionnels, et finalement dans TLF les informations sur la construction syntaxique sont assorties de spécifications particulières sur les propriétés des constituants impliqués.

Toutes ces informations sont accompagnées systématiquement d'une batterie d'exemples, des fois fabriqués *ad hoc* (c'est souvent le cas dans L), ou bien réels -tirés de textes littéraires pour la plupart- (dans PR et TLF), où les renseignements concernant la construction syntaxique (par exemple, construction avec ou sans objet) se mêlent aux informations lexicales sur les différents sens possibles que le verbe peut adopter, ou sur des nuances significatives plus particulières et/ou plus précises du lexème verbal, pour arriver aux emplois plus spécialisés (langue cultivée, technique etc.) ou même figurés.

Les rapports entre les différents schémas constructionnels et leurs acceptions sémantiques ne sont pas représentés ni exploités de façon claire et convaincante, et ils sont souvent incomplets; on trouve des allusions concrètes aux caractéristiques et propriétés syntactico-sémantiques du sujet, et moins fréquemment de l'objet, mais on oublie presque systématiquement le reste des constituants qui, par ailleurs, sont parfois nécessaires pour l'établir l'entourage, le cadre valentiel du verbe. En outre, on n'établit pas de différences claires et précises entre constituants valentiels et non-valentiels pour un même schéma syntaxique, à la fois qu'on dédaigne complètement la distinction entre actants obligatoires et/ou facultatifs.

On constate aussi une fragmentation sémantique multiple et excessive qui ne correspond pas toujours à des changements ou à des différences de constructions au niveau syntaxique. Cela signifie bien qu'ils privilégient le sens aux dépens de la forme, de la construction, ce qui est d'ailleurs compréhensible, étant donné le rôle de l'analyse lexicographique.

Au surplus, les indications concernant certaines propriétés sémantiques manquent, en général, de précision: des 3 dictionnaires consultés, seul le TLF fournit systématiquement

6 Les différentes acceptions utilisées pour les concepts *transitif* et *transitivité* (cf. Pino 2009 et -à paraître-) pourraient entraîner des difficultés concomitantes aux usagers des trois dictionnaires consultés. Ce problème, présent aussi dans les manuels de grammaire à l'usage, provient de la définition de la transitivité dans la tradition grammaticale française: pour les uns ce terme ne recouvre que les structures contenant un objet dit COD (cf. Goosse, Le Goffic), pour les autres - la plupart d'ailleurs- (cf. Grevisse, Denis et Sancier-Chateau, Arrivé et al., Riegel et al. ou Wilmet) le schéma transitif peut être direct (avec COD) ou indirect (avec COI).

des informations sur le caractère [+/- animé] des constituants en jeu pour chacune des structures présentées, alors que les 2 autres (L et PR) se contentent d'étiquettes du genre *nom de personne / nom de chose* ; *quelqu'un (qqn) et/ou quelque chose (qqc)*, ce qui peut prêter à confusion ; bien que l'indication [+ animé] soit aussi assez générale et qu'elle puisse entraîner des ambiguïtés (les animés peuvent être humains et/ou non humains, et il faudrait établir un sous-classement pour certains schémas) , la simple indication (nom de personne) exclut définitivement du classement tous les animés non humains, ce qui ne répond pas toujours à la réalité linguistique des structures analysées.

Bref, en général, les informations syntaxiques et lexicales sont mélangées de telle sorte qu'on a l'impression de se trouver devant un fourre-tout quelque peu confus ; en plus, tantôt on trouve regroupés des sens assez éloignés, tantôt on sépare des sens et des acceptions plutôt proches, ce qui aboutit à une impression générale de désorganisation ou d'organisation peu cohérente (cf. Willems 2002a et 2006).

3. CONSTRUCTIONS DE RÉPONDRE DANS FPA

Notre corpus journalistique *Français de la presse actuelle* (désormais FPA) présente 58 exemples de *répondre* employé à une forme personnelle (ce qui représente 67% du total :), alors que les emplois non personnels (participiales et infinitives) avec un 33% montrent au total 3 et 29 occurrences respectivement. Parmi les emplois personnels, l'indicatif l'emporte largement (56 exemples : 64%) aux dépens du subjonctif (2 cas : 2%) ; parmi les formes verbales à l'indicatif, le présent (PR) est majoritaire (33 occurrences : 59%), suivi du passé composé (PC) avec 8 exemples : 14%.

La répartition des constituants fonctionnels entrant dans des constructions avec *répondre* produit les résultats suivants : 50 exemples avec un CP (57%), 34 occurrences, voire 39%, comportant un COD, face à 10 cas avec un COI (11%). Ces données nous confirment la fréquence des exemples comportant des propos rapportés directement ou indirectement, de même que l'importance de la valeur relationnelle par rapport à celle de verbe de communication⁷. Parmi toutes les constructions possibles⁸ pour ce lexème verbal, 6 schémas syntaxiques sont à relever, à retenir et à étudier dans FPA :

Schème 1 : S V : 3 occurrences = 3%

Schème 2 : S V O : 24 occurrences = 28%

Schème 3 : S V OI : 3 occurrences = 3%

7 Cf. Monville-Burston, M. 1993 : 48.

8 D'autres constructions sont possibles pour ce lexème verbal, par ex : *répondre de/pour qqn*, *répondre à qqn de qch* : répondre à quelqu'un de ne pas s'inquiéter ; répondre de ses sentiments à quelqu'un (SVOICP) (cf. Caput 1973, s.v. *répondre*). Dans FPA aucun cas de *répondre de*, ce qui pourrait prouver sa rareté par rapport aux autres constructions.

Schème 4 : S V CP : 47 occurrences = 54%

Schème 5 : S V O OI : 7 occurrences = 8%

Schème 6 : S V O CP: 3 occurrences = 3%

3.1. Schème 1 : S V = 3 occurrences (3%)

Le sujet est dans tous les cas [+ animé] et [+ humain] et le verbe garde, en général, son sens déclaratif :

- (1) [...]à plusieurs reprises, il a répondu d'une manière presque désinvolte [...]
- (2) [...]alors que le parti Iabloko en appelait à Vladimir Poutine, qui n'a pas répondu.
- (3) [...]interrogés sur les causes d'un évènement, les élèves de 4e répondent souvent par ses conséquences.

Dans les 3 exemples, il s'agit d'une structure monoactancielle et nous avons affaire apparemment à des emplois intransitifs (absence de complément d'objet). Je dis bien apparemment car sous ces emplois intransitifs nous voyons en fait des emplois absolus du verbe *répondre*⁹, c'est-à-dire des constructions où le ou les compléments auxquels nous nous attendons (dans ce cas un COD et éventuellement un COI) ne sont pas exprimés, de telle sorte que l'accent est mis sur l'action exprimée par le verbe, alors que l'objet de cette action ou son destinataire sont en quelque sorte généralisés. Ainsi dans les 3 exemples présentés, nous comprenons que les sujets du verbe *répondent ou ne répondent pas toujours quelque chose à quelqu'un*, mais ces éléments ne sont pas exprimés à des fins communicatives déterminées. D'ailleurs le message transmis par l'exemple (2) pourrait tout à fait s'exprimer de la manière suivante :

- (2') [...] alors que le parti Iabloko en appelait à Vladimir Poutine, qui n'a rien *répondu*.

où nous constatons que le complément (COD) non exprimé réapparaît.

Probablement, c'est pour cette raison que dans le TLF le verbe est classé toujours transitif avec indication, en tout cas, des emplois absolus : *Il n'est besoin de répondre que lorsque l'enfant questionne, et strictement à chaque question; Les morts répondent toujours quand on les appelle ; (Ursule) me résista on ne peut mieux, et quand je voulus jouer des mains et des griffes, elle répondait des pieds et des dents* (exemples tirés du TLF).

9 D'après la valence, il s'agit d'un verbe trivalent : qqn (sujet) répond qqchose /objet) à qqn (objet indirect), c'est-à-dire d'un verbe à trois actants, au moins dans son acception comme verbe *dicendi*.

3.2. Schème 2 : S V O = 24 occurrences (28%)

La structure biactancielle transitive nous présente dans la plupart des occurrences un sujet [+ animé] et [+ humain] aussi :

- (4) Quand on demande aux enfants ce qu'est le bonheur, ils répondent : "C'est quand il n'y a pas de ciel" ».
- (5) « J'appliquerai les statuts », a répondu sèchement la présidente du RPR.

Il peut y avoir quand même deux cas douteux :

- (6) Si on les enlève, ils recommencent », répond laconiquement la municipalité de Santa-Lucia-di-Moriani.
- (7) La préfecture veut interdire le Colisée. Le collectif d'organisations répond : « Pas question ».

En principe, notre choix avait été de considérer ces collectifs, noms d'organismes, d'organisations, d'entreprises et/ou autres apparentés parmi les [-animés], mais il faut avouer qu'on aurait pu les inclure parmi les animés ou les inanimés en fonction du verbe auquel on a affaire : le caractère [+animé] du sujet semble évident dans ces 2 cas où le verbe conserve sa valeur comme verbe *dicendi*.

L'objet (COD) se présente la plupart des fois (dans 16 des 24 occurrences, c'est-à-dire dans un 67% des cas) sous forme d'une (sous)-phrase (P) en style direct, le cas des incises (et/ou incidentes) font majorité avec un écrasant 69%. En plus, il n'y a que 4 exemples de COD= Pque (complétive), comme on pouvait bien s'attendre dans le langage de la presse, caractérisé par la brièveté et la précision des informations transmises ; c'est la préférence du langage journalistique pour les déclarations directes, à la place des versions indirectes : le rédacteur doit se maintenir à un deuxième plan et, surtout, il doit faire semblant de ne pas manipuler les affirmations des autres.

- (8) « Chacun pousse la braise sous sa sardine », répond Monarco.
- (9) Message reçu cinq sur cinq, a répondu François Hollande, en notant qu'il reste encore de sérieux efforts pour placer.
- (10) « Tout ce qui ne peut pas se défendre doit périr », aurait répondu Robert, citant Darwin.
- (11) À l'inverse, un tiers des sondés - contre un quart il y a un an - répondent que le FN ne représente pas un danger pour la démocratie.

Dans tous les cas le verbe garde son plein sens déclaratif, en reproduisant des réponses concrètes à des questions posées préalablement ou des commentaires précis sur ce qui a été dit. Le style direct domine même lorsque l'objet n'est pas représenté par une sous-phrase, mais par un syntagme, un mot etc. :

- (12) À qui la faute ? « Au pantalon ! », répondent en chœur les tisseurs de collants.

Cela est dû, très probablement, à l'objectivité et l'impartialité que s'imposent les journalistes lorsqu'ils racontent ou rapportent des nouvelles, des histoires ou des récits. À propos de la fonction des paroles rapportées dans les articles d'information, je reprends les propos de M. Monville-Burston lorsqu'elle remarque

« qu'elles [les paroles rapportées] sont une stratégie qui peut permettre au journaliste d'éviter l'impersonnalité en présentant des points de vue variés. Mais en même temps, elles servent à renforcer l'objectivité du texte : rapporter des opinions qui ne sont pas nécessairement objectives est un moyen de les rendre telles, par le simple fait qu'elles ont été rapportées. *L'authenticité engendre l'objectivité* » (Monville-Burston 1993 :64).

La très fréquente utilisation des guillemets contribue à conférer aux paroles rapportées un air d'authenticité indiscutable.

3.3. Schème 3 : S V OI = 3 occurrences (3%)

Cette construction biactancielle (mais intransitive¹⁰ de prime abord) est, contre toute attente, plutôt rare dans notre corpus FPA : les deux actants en jeu (sujet et objet indirect) sont animés et humains et le sens du verbe équivaut dans tous le cas à *donner, prononcer une réponse*:

- (13) C'est sur ce mode que Jacques Chirac a répondu, mardi 30 mai, au ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui a provoqué récemment...
- (14) « Si on ne nous répond pas rapidement, nous appellerons à ne pas voter pour la mairie aux municipales de 2001. »
- (15) [...] à un député qui lui demandait s'il y aurait, dans les mois à venir « une césure ou un continuum », M. Jospin n'a pas répondu.

L'exemple (15) pourrait être comparable à (2) et on peut penser à un emploi absolu, avec un objet implicite, qu'on pourrait paraphraser comme suit :

- (15') [...] à un député qui lui demandait s'il y aurait, dans les mois à venir « une césure ou un continuum », M. Jospin n'a rien répondu.

Quant à (13), le co-texte précédent peut aider à la récupération d'un objet :

10 Il faut dire ici que j'analyse comme transitives uniquement les structures comportant un objet (COD) présent ou latent (récupérable dans le co-texte ou le contexte).

- (13') Il n'y a pas d'un côté les grands projets visionnaires et de l'autre la cuisine, la gestion sans ambition de la vie quotidienne : non, l'Europe telle qu'elle se fait maintenant est un grand projet politique. C'est sur ce mode que Jacques Chirac a répondu, mardi 30 mai, au ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer, qui a provoqué récemment quelques remous en exposant avec une verte conviction sa vision fédéraliste de l'avenir de l'Union.

L'objet indirect joue dans ces cas son rôle de destinataire-récepteur (même un récepteur forcé en 14¹¹) du message transmis, et le contrôle est toujours exercé par le sujet-agent-locuteur. Pour ce genre de construction, la non-présence de l'objet est assez habituelle (cf. exemples supra) ce qui démontrerait la difficulté pour établir des limites précises et tranchantes entre les schèmes transitifs et intransitifs, comme on peut bien le déduire du raisonnement de N. Delbecque à propos de ces structures sans objet explicité :

Quando el predicado verbal perfila un acto de habla específico, puede construirse sin objeto explícito. En el caso de *responder* y *contestar*, contruidos como en : *Juan responde a Pedro/Juan le responde a Pedro/ Juan le responde*, se parecen a una construcción intransitiva (...)» (Delbecque 2004: 130).

Autrement, on peut toujours analyser ces constructions sans objet comme des prédicats complexes (*donner réponse*) ou même parler de verbe à objet incorporé (cf. Delbecque 2004 : 131).

3.4. Schème 4 : S V O OI = 7 occurrences (8%)

Plus représenté dans notre corpus que le schéma 3 (SVOI), ce serait la construction la plus attendue pour un prédicat de parole, de communication comme *répondre* : *quelqu'un répond quelque chose à quelqu'un d'autre* (cf. les verbes de parole, dont le modèle est *dire* ou ceux de transfert, ayant *donner* comme canon), exploitant et saturant son cadre valentiel primaire.

Les exemples trouvés pour ce schéma comportent dans 5 des 7 occurrences des sujets clairement [+animé] et [+humain] et 2 exemples douteux avec le pronom *on* et *il* impersonnel respectivement :

- (16) « Le moment (...) est venu pour la France et pour l'Algérie de reprendre le chemin vers l'avenir côte à côte », lui répondait Jacques Chirac avant de former des vœux pour la pleine réussite de cette importante visite ...

11 (14') La jeune travailleuse sociale a décidé de lancer, avec l'appui des unions de Marocains, une pétition en faveur d'un cimetière musulman sur l'île. Avec une menace dans sa dernière lettre, envoyée au maire le 10 mai : « Si on ne nous répond pas rapidement, nous appellerons à ne pas voter pour la mairie aux municipales de 2001. » Le 23 mai, l'adjoint au maire, qui a reçu Mme Terrachon, lui a promis de « régler le problème ».

Dans certains cas *répondre* semble glisser vers un sens proche de *se porter garant*, *garantir que*, mais gardant toutefois sa valeur de verbe de communication (cf. TLF *répondre à qqn que* = *garantir que* : *Alors qui vous répondra que votre attaque, sans raison plausible, n'irritera pas les peuples chez qui vous porterez la guerre, quelque philosophiques que puissent être les motifs de cette conduite ?*

- (17) À cet a priori défavorable s'ajoute, dans le domaine de l'éducation, la difficulté, voire l'impossibilité de s'entendre sur l'objet de la querelle. Vous vous inquiétez pour la dissertation ? On vous répond qu'il n'a jamais été question de supprimer cet exercice, par ailleurs moribond, artificiel et complètement ridicule.
- (18) Le 6 avril 1999, il lui fut répondu que le départ en retraite du magistrat interdisait (...).

L'objet (COD), de sa part, se présente sous forme d'une complétive Pque (3 cas) ou d'une incise en style direct - indication du discours rapporté- (4 occurrences). Le COI, quant à lui, toujours sous forme d'un clitique de la 3^{ème} série : *vous, lui, leur, me*.

3.5. Schème 5 : S V CP = 47 occurrences (54%)

Ce quatrième schème biactanciel est, sans aucun doute, le plus représenté et le plus représentatif dans FPA : il dépasse légèrement la moitié des occurrences, supposant un significatif et surprenant 54% des cas.

La construction à laquelle nous avons affaire est toujours semblable : un sujet à référent [- animé] dans bien des cas, le prédicat verbal *répondre* conjugué, suivi d'un complément prépositionnel (CP) (COI pour certains grammairiens)¹² toujours inanimé, introduit dans tous les cas (dans notre corpus) par la préposition *à*.

Pour ce qui est des caractéristiques et des propriétés des constituants fonctionnels impliqués, la distribution est la suivante: les sujets animés et/ou inanimés montrent des pourcentages assez significatifs : 32% pour les [+ animé] face à 62% pour les [-animé], avec 3 cas douteux dans des constructions impersonnelles du type « il faut répondre », « il s'agit de répondre » que j'opterai de classer dans 2 des 3 occurrences parmi les cas avec référent [+animé] :

- (19) Il envoie un fax au magistrat pour lui signaler que l'acteur répondra à une convocation, mais qu'il serait aimable de ne pas prévenir toutes les télés.
- (20) [...] que celui-ci prenne le temps de leur expliquer que cette maladie répond bien au traitement dans au moins 85 % des cas, [...].
- (21) Au-delà de la formule, dit-il, il s'agit de répondre à une nécessité : jouer un rôle majeur pour la paix dans le monde. (NOUS devons répondre)

12 Cf. note 4.

- (22) Il faut répondre non pas aux dérapages [des Verts] mais à leurs interrogations.¹³
(ON doit répondre= NOUS devons répondre)

Le CP est toujours inanimé et représenté sous forme d'un SP introduit par à :

- (23) «J'attends de Philippe Séguin qu'il prenne en compte ce en quoi nous croyons et que son programme réponde aux attentes des Parisiens en intégrant [...]
- (24) Le Garde des Sceaux souligne que cette extradition répond aux demandes des juges chargés d'instruire les meurtres d'Isabel Peake, de Corinne Caillaux et d'Emilie Bazin.

à part deux occurrences du clitique adverbial y:

- (25) ils ont tenté, au-delà des propos de circonstance, d'y répondre par un alliage délicat de prévention et de répression.

En outre, les acceptions sémantiques du verbe varient, passant de la valeur purement déclarative et communicative de *donner une réponse* (toujours avec des sujets animés) vers d'autres sens plus inattendus (comme synonyme de *correspondre*, *satisfaire*, *garantir*, *être en conformité*, *obéir à*, *ne pas décevoir* ou *réagir face à*), où s'éloignant petit à petit du modèle primaire, il glisse vers les verbes exprimant une relation, une sensation, une cause: ces différentes nuances de sens confèrent à ce schème majoritaire une exclusivité d'emplois et une richesse sémantique absente dans les autres structures étudiées. À partir de ces 47 occurrences du schéma SVCP dans FPA, nous pouvons tirer les données suivantes concernant la sélection sémantique des termes figurant en position de CP:

1) Des lexèmes tels que *appel*, *convocation*, *interview*, *invitation*, ou *pétition* apparaissent lorsqu'on a affaire à des sujets [+animé]; dans ces cas, le verbe signifie *donner une réponse*:

- (26) Une petite dizaine de milliers de femmes ont trouvé « 2 000 bonnes raisons de marcher » du Châtelet à la Bastille, samedi 17 juin, répondant à l'appel de 220 associations féministes et de défense des droits de l'homme, syndicats et partis de gauche.
- (27) Le 14 janvier 1999, voilà André tout requinqué : il vient de passer trois jours à répondre à des interviews pour la presse européenne, il s'enchant du bon accueil réservé à Alice et Martin à l'étranger en même temps qu'il s'interroge sur le rejet dont il a fait l'objet en France.
- (28) Treize dirigeants de gauche et de centre gauche venus de quatre continents – il n'y a pas d'Asiatique –, dont Lionel Jospin et Bill Clinton, ont répondu à l'invitation du chancelier allemand.

13 Par contre, le 3ème exemple: *Il s'agit aussi de répondre à la concentration en cours dans l'industrie alimentaire*, serait à classer parmi les inanimés : le sujet de *répondre* a comme référent le nom de 2 sociétés industrielles (Nabisco et Philip Morris).

2) Des substantifs tels que *attente, attention(s), critique, demande, interrogation, manifestation* ou même *question* sont présents dans notre corpus accompagnant des sujets animés et/ou inanimés. Nous sommes à un stade intermédiaire où :

– soit le verbe garde son sens de verbe de communication – toujours favorisé par la présence d'un sujet animé (et humain, en général)– (exemples 29, 30, 31) :

- (29) À chaque joueur, est attribuée une destination qu'il devra atteindre en accumulant des « points Viva », obtenus en répondant correctement à des questions.
- (30) S'exprimant devant de nombreux journalistes, photographes et cameramen réunis à la salle Empire de l'Assemblée nationale, Mme de Panafieu a lu une courte déclaration, et refusé de répondre aux questions.
- (31) Vendredi 16 juin, à l'initiative de la direction du journal, qui répondait à une demande expresse des journalistes, une assemblée générale a été convoquée à 10 heures, pour discuter de la situation - « préoccupante pour l'avenir » - du quotidien.

– soit il commence à s'empreindre de nouveaux sens tendant vers la valeur relationnelle (exemples 32,33, 34):

- (32) Cette autosatisfaction ne répond pourtant pas à sa question. Quelle société pour demain ? Le premier ministre le sait-il ? Le premier ministre peut-il le dire ? « Demain », c'est quand ? Tout de suite, en 2002, ou plus loin encore ?
- (33) Créé en 1995 pour répondre à une demande d'écoute individualisée en matière de santé, le « Fil santé jeunes » (0800-235-236) a enregistré en 1998 plus d'un million deux cent mille appels provenant en majorité de filles, la moitié des appelants ayant entre 14 et 17 ans.
- (34) (...)indique le rapport, qui ajoute qu' « il pourrait paraître justifié d'adopter une démarche épidémiologique portant sur les cancers de la thyroïde de l'enfant dans quelques zones choisies de l'est de la France (Jura et Corse, par exemple), afin de répondre aux interrogations multiples de la population et du corps médical (...)

L'exemple 35 est bien illustratif de ce passage, de ce glissement de sens, étant donné que le sujet est, dans ce cas, [+animé] mais [-humain] (*ses plantes*):

- (35) La potée devra être confiée à l'enfant qui aura la charge d'en assurer l'entretien et qui sera estomaqué de voir ses plantes répondre à ses attentions.

3) Par contre, quand le sujet est [- animé], nous trouvons, entre autres et toujours en fonction de CP, des substantifs du type *besoin, nécessité, commande, complexité, critère, traitement* ou *exigence*. Dans ces cas, le sens du verbe correspond à *satisfaire, correspondre, obéir à, réagir face* etc. et on a du mal à trouver des traces d'un sens déclaratif ou communicatif quelconque:

- (36) Il est donc essentiel que les parents puissent prendre confiance grâce à un bon contact avec le médecin, que celui-ci prenne le temps de leur expliquer que cette maladie répond bien au traitement dans au moins 85 % des cas, que (...)

- (37) Danone reconnaît aujourd'hui qu'il explore de nouveaux territoires « pour répondre à tous les besoins en eau embouteillée ».
- (38) L'offre est à la hauteur, prête à répondre aux exigences de chacun et aux contraintes de l'espace (d'une surface moyenne de 5,5 m²), comme en témoigne le Salon de la salle de bains qui a lieu actuellement à la porte de Versailles, à Paris.
- (39) Son utilisation par la cellule répond à une série de commandes complexes, auxquelles les télomères, selon leur conformation, participent sans doute directement.

Finalement, il faut souligner qu'un rapport direct semble exister entre la présence du CP et le trait [-animé] caractérisant le sujet : toutes les occurrences d'un sujet à caractère [-animé] de notre corpus présentent une construction comportant, à la fois, un CP :

- (40) Cette autosatisfaction ne répond pourtant pas à sa question
- (41) Le choix du Tour ne répond ni à des critères sportifs, ni à des critères moraux.
- (42) À ses discours enflammés répondent désormais les murmures.

à l'exception des deux exemples que nous avons traités sous 3.2. (cf. schème 2 : SVO).

D'un point de vue sémantique, à la différence des emplois à valeur déclarative ou de transfert communicatif, où l'on parlerait d'un agent-source-locuteur, animé et humain, qui prend la parole pour parler, pour « répondre », d'un patient-objet inanimé, correspondant au message –la réponse proprement dite– et d'un destinataire- récepteur, humain et animé aussi, auquel s'adresse le message de l'agent, dans certains des emplois concernant ce schème, nous sommes en présence d'une relation d'un autre type : le CP exprimerait le sujet auquel on veut « donner réponse » (exemples du type *répondre à une question*), ou bien la cause qui provoque l'effet exprimé par le sujet.

Le changement d'un schème à l'autre suppose une inversion de la chaîne « causale » (typique de la transitivité): dans SVO il s'agit d'un procès initié par une entité animée (avec les verbes *dicendi*, l'émetteur) qui passe à un récepteur. Dans ce schème triactanciel typique des verbes de communication, l'objet représente le message transféré ou communiqué. Bien qu'un message linguistique ne constitue pas, par lui-même, une entité affectée, ses traits de *patient* résultent justement de son caractère d'entité inerte, passive, l'objet qui s'échange dans le procès de transfert communicatif : le message passe du locuteur à l'interlocuteur.

Par contre, la construction intransitive avec S [-animé]-V-à CP relègue l'entité « causale » ou origine dans des positions post-verbales, si bien qu'elle ne se présente pas linguistiquement comme élément saillant, et elle situe comme point de départ de la phrase l'entité inanimée qui fonctionne comme effet ou conséquence d'une cause motivante (à la place du sujet-agent-causateur).

En accord avec cette optique inverse de la chaîne causale, les actants apparaissent marqués grammaticalement: le sujet par le trait [-animé] et l'objet prépositionnel par sa forme oblique (préposition à obligatoire). Ce sont les cas où *répondre* équivaut à *réagir face à*, *obéir à* etc. Au fur et à mesure que le sens du verbe devient plus relationnel (*correspondre*, *avoir rapport à*), les relations sémantiques des actants en jeu se brouillent davantage.

En effet, dans le schème transitif prototypique, il existe un déséquilibre, une différence entre les actants (l'un agent, l'autre patient), mais lorsque le verbe glisse vers les sens relationnels de correspondance ou d'équivalence, les actants tendent à présenter des valeurs sémantiques plus proches ou même équivalentes, jusqu'à ce que leur fonction devienne une simple relation entre deux termes.

3.6. Schème 6: S V O CP = 3 occurrences (3%)

Ce dernier schème, peu fécond dans notre corpus, présente des sujets [+ animé] face au CP comportant le trait [- animé] ; l'objet (COD), comme d'habitude, prend la forme du style direct. Le verbe conserve, dans tous ses emplois, un sens déclaratif net et clair, en tant que prédicat de communication (cf. 43, 44) :

- (43) « La pédale gênait le nettoyage du sol, mais il n'est pas dit que la cellule à infra-rouge sera généralisée », répond-on à la SNCF.
- (44) [...] et s'il lui arrivait sur le tard d'admettre que la solitude était parfois pesante, à la question rituelle de savoir ce qu'elle avait aimé dans la vie, elle avait simplement répondu : « la vie ».

4. ÉVALUATION DES RÉSULTATS OBTENUS ET PRINCIPALES CONCLUSIONS

Ce parcours grammatical à travers les différents schèmes constructionnels du verbe *répondre* dans un corpus journalistique actuel, m'a permis en premier lieu, de contraster les informations fournies par les dictionnaires avec les emplois réels dans les textes (ici dans le journal *Le Monde*), mais aussi de constater les limites et les restrictions qu'entraîne une analyse de ce type : en guise d'exemple assez représentatif, je remarque que la construction *répondre de/ pour*, consignée dans les 3 dictionnaires consultés, où le verbe prend un sens proche d'*être responsable, se porter garant de, s'engager en faveur de*, n'a pas d'occurrence dans ledit corpus (où *répondre* joindrait la classe des verbes de disposition). Pour le reste, toutes les constructions y sont présentes, bien qu'à des degrés différents et différenciés.

Le schème majoritaire, SVCP (4), c'est-à-dire celui qui présente un plus grand nombre d'occurrences est, à la fois, le plus riche du point de vue sémantique, et presque le seul où *répondre* franchissant la frontière des verbes de communication, glisse vers d'autres sens s'approchant des verbes de relation (*correspondre, obéir à*) ou de sensation (*satisfaire, réagir*). Dans ces emplois, surtout avec des CP du genre *question, appel, message* etc. le sujet, lorsqu'il est [+animé] et [+humain], acquiert un rôle saillant (de contrôleur) et le contenu du lexème verbal insiste sur l'intérêt ou le besoin de s'occuper d'un sujet comme il faut (cf. Delbecq 2004 : 154 et 162).

Il faut souligner aussi la fréquence, pour certains schèmes (cf. schème 2 : SVO), du style direct et du discours rapporté, transmettant le contenu propositionnel suivant des prin-

cipes d'objectivité et d'authenticité. Dans celui-ci, aussi bien que dans les schèmes restants, la valeur ou la nuance déclarative est pleinement ou partiellement en rapport avec le champ sémantique de la communication, présentant généralement trois actants en jeu : le sujet (agent, source, émetteur, locuteur), le COD (objet, patient, contenu propositionnel) et l'OI (destinataire, récepteur, interlocuteur, but), coïncidant avec le schéma typique des verbes de don et/ou de privation (*donner, accorder, enlever*) et suivant aussi le modèle des verbes *dicendi* comme *dire, annoncer, communiquer* etc.

Avant de conclure, je voudrais souligner qu'une analyse plus raffinée serait toujours possible, tenant compte d'autres traits et propriétés des constituants faisant partie des différents schèmes (par exemple la détermination, le caractère concret et/ou abstrait, défini et/ou indéfini), les rôles sémantiques et pragmatico-énonciatifs des actants etc., et qu'il serait aussi souhaitable d'entreprendre des recherches pareilles avec un autre type de textes (littéraires, techniques, langue orale, par exemple), afin d'améliorer et de compléter cette analyse que je viens de présenter qui se veut une première approche, très modeste en tout cas, au vaste champ d'étude des constructions verbales du français.

BIBLIOGRAPHIE

- Arrivé, M. et al. (1986) : *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- Bäckvall, H. (1999) : « Verbes déclaratifs en français et en espagnol », *Revue de Linguistique Romane*, 63, 509-544.
- Caput, J. et J.P. (1969) : *Dictionnaire des verbes français*, Paris, Larousse, 1988.
- Delbecq, N. (2004) : "Verbos de respuesta: análisis léxico-construccional" in J.L. Cifuentes Honrubia, C. Marimón LLorca (coords.), *Estudios de Lingüística. El verbo*, Universidad de Alicante, 119-165.
- Denis, D. et A. Sancier-Chateau (1994) : *Grammaire du français*, Paris, Poche.
- García-Miguel, J.M. (1995) : *Las relaciones gramaticales entre predicado y participantes*, Universidade de Santiago de Compostela.
- Grevisse, M. et A. Goosse (1993)¹³ : *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Grevisse, M. et A. Goosse (2007)¹⁴ : *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- Lazard, G. (1994) : *L'actance*, Paris, PUF.
- Lazard, G. (1998a) : « De la transitivité restreinte à la transitivité généralisée » in A. Rousseau (éd.), *La transitivité*, Université Charles de Gaulle Lille 3, 55-84.
- Lazard, G. (1998b) : « Définition des actants dans les langues européennes », in J. Feuillet (éd.) *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin-New York. Mouton de Gruyter, 11-146.
- Le Goffic, P. (1993) : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse, 1975.
- Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1981.
- Le Trésor de la langue française informatisé*, CNRS, ATILF, Université de Nancy (version du 10-12-2002).

- Malvar, S. , L. Pino (2006): « Les objets des verbes déclaratifs : le verbe *dire* » , in M. López, M. Montes (éds) *Perspectives fonctionnelles : emprunts,, économie et variation dans les langues*, Lugo, Axac, 463-467.
- Malvar, S. , L. Pino (2006): « *Dire et répondre*, un couple à comparer » in C. Mourón, T. Moralejo (eds) *Studies in Contrastive Linguistics 4*, Universidade de Santiago de Compostela, 557-566.
- Monville –Burston, M. (1993): « Les *verba dicendi* dans la presse de l’information », *Langue française*, 98, 48-66.
- Pino Serrano L. (2009): “Intransitivité, transitivité et constructions verbales : de la grammaire scolaire à la grammaire moderne », *Représentations du sens linguistique III*, Bruxelles, Duculot, 371-382.
- Pino Serrano, L. (2009 –à paraître-): « Limites fonctionnelles et transitivité » in *Travaux de linguistique*, 2010.
- Riegel, M., J.C. Pellat, R. Rioul (1994): *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Willems, D. (1981): *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Rijksuniversiteit Te Gent.
- Willems, D. (2002a): « La lexicographie à l’épreuve de la syntaxe et de l’usage : le cas du verbe *charger*” in *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall*, Acta Universitatis Stockholmiensis, 20, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 343-350.
- Willems, D. (2002b): « Sémantique et syntaxe contrastives. Le dictionnaire contrastif des valences verbales : présentation » in *Pour une modélisation de l’apprentissage simultané de plusieurs langues apparentées ou voisines*, 45-66.
- Willems, D. (2006) : « La complémentation verbale en contexte : le cas du verbe *donner* » in H. Nølke, I. Baron, H. Korzen, I. Korzen, H. H. Müller (éds.) *Grammatica.Festschrift in honour of Michael Herslund / Hommage à Michael Herslund, Bern-Berlin-Bruxelles-Frankfurt am Main-New York-Oxford-Wien*, Peter Lang, 509-522.
- Wilmet, M. (1997): *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette-Duculot.
- Wilmet, M. (2003)³: *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.